parleu2018bg.bg
Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

Réunion de la LIX COSAC
17 – 19 juin 2018, Sofia

Information de base

Séance IV – Une politique de cohésion forte et efficace après 2020

La période de la présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne coïncide avec les actions préparatoires finales de la Commission européenne concernant la proposition législative relative au cadre financier pluriannuel. L'avenir de la politique de cohésion et sa place dans le budget de l'UE sont un des principaux sujets de discussion entre les États membres. À cet égard, des efforts importants ont été consacrés à la création d'un débat politique et d'experts sur cette question et à la coordination des éléments stratégiques de la politique de cohésion après 2020, et plus particulièrement à la lumière des différents points de vue exprimés.

Un des points forts du programme de la présidence bulgare est de fournir un profil d'investissement solide pour le budget de cohésion, qui tient pleinement compte des investissements pluriannuels à valeur ajoutée afin de parvenir à la convergence et à une croissance intelligente, inclusive et durable dans l'UE. L'obtention de résultats concrets et de valeur ajoutée est l'un des jalons du projet européen et de son principal mécanisme de mise en œuvre à travers le budget de l'UE. Puisque ce sont des caractéristiques de la politique de cohésion, qui a des résultats tangibles pour toutes les régions de l'UE, l'avenir de cette politique est une priorité importante pour la présidence.

Jusqu'à la publication des propositions de la Commission européenne concernant le cadre financier pluriannuel de l'UE 2021-2027[1] et le paquet législatif sur la politique de cohésion, les discussions entre les États membres ont été stimulées par le Septième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale[2]. Il a soulevé des questions sur la portée territoriale de la politique de cohésion et ses priorités d'investissement, ainsi que sur sa propre expérience et ses attentes en matière d'élaboration de politiques et d'amélioration de leur réalisation.

En décembre 2017, la Commission européenne a publié son Rapport stratégique 2017 sur la mise en œuvre des Fonds structurels et d'investissement européens[3]. Outre

[1] https://ec.europa.eu/commission/publications/factsheets-long-term-budget-proposals_fr
[2] http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion7/7cr.pdf
[3] http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/strat_rep_2017/strat_rep_2017_fr.pdf

l'évaluation positive des nouveaux éléments introduits au cours de la période de programmation 2014-2020 et les progrès réalisés dans la sélection des projets, la Commission souligne les retards dans la mise en œuvre (y compris d'ordre financier) des programmes durant la période de programmation actuelle. Le rapport expose diverses raisons de ces retards, telles que l'adoption tardive de la législation, la complexité des règles et l'introduction de nouvelles règles, ainsi que les longues procédures de désignation des autorités compétentes dans les États membres.

Compte tenu des défis présentés dans ces rapports et du besoin pressant de simplification, la présidence bulgare a proposé un projet de conclusions du Conseil sur la rationalisation de la politique de cohésion et des Fonds structurels et d'investissement européens après 2020[4], demandant une meilleure application des principes de subsidiarité et de proportionnalité dans la gestion et le contrôle des fonds, une simplification de la législation et de la programmation souple et transition en douceur entre les périodes de programmation. Les conclusions ont été adoptées par le Conseil des affaires générales (format politique de cohésion) lors de sa réunion du 12.04.2018.

En raison des positions nationales souvent opposées et des difficultés à consolider les points de vue des États membres, la présidence a donné aux États membres l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur les questions stratégiques et les recommandations énoncées dans le Septième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale[5].

Le Conseil des affaires générales du 12 avril 2018 à Luxembourg, consacré à l'avenir de la politique de cohésion, est considéré comme très important. La présidence a invité les ministres des États membres à apporter leur contribution stratégique à la préparation des propositions législatives de la Commission pour la prochaine période de programmation. Le débat s'est focalisé sur trois sujets:

1. Priorités de la politique de cohésion après 2020 ;

2. Types de régions qui devraient être couvertes par la politique de cohésion: prendre en compte le budget total de l'UE pour la cohésion, les taux de cofinancement, le niveau de développement économique, etc.;

3. Mesures visant à accroître l'efficacité de la politique de cohésion et à accélérer sa mise en œuvre.

[4] http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2018/04/12/delivery-and-implementation-of-cohesion-policy-post-2020-council-adopts-conclusions/pdf
[5] suivant le document de réflexion de la Commission sur les futurs financements de l'UE

Les propositions législatives de la Commission européenne pour le CFP 2021-2027 et la politique de cohésion après 2020 peut être considérée comme une bonne base pour de futures négociations, soutenant toutes les régions de l'UE. La politique de cohésion est concentrée sur cinq objectifs thématiques clés:

1. Innovation et compétitivité pour adapter les économies aux défis de la mondialisation ;

2. Une Europe sobre en carbone et plus verte

3. Une Europe plus connectée grâce à la mobilité et à la connectivité numérique

4. Se fonder sur les réalisations de la coopération territoriale européenne

5. Convergence sociale, investissement dans l'éducation, les compétences et l'inclusion sociale.

Le principal indicateur de l'allocation par pays est le revenu national brut, avec des indicateurs supplémentaires liés à la migration, au changement climatique et à l'emploi (en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes).

Comparé à la période de programmation actuelle, le profil financier de la future politique de cohésion semble être un défi majeur, compte tenu d'une certaine réduction de son budget; préfinancement réduit; cofinancement national accru; règle pour le dégagement (n + 2).

Les principaux objectifs de la présidence bulgare du Conseil de l'UE sont d'achever la phase de présentation des propositions législatives dans les formats de travail du Conseil avant la fin du mois de juin 2018. D'une importance particulière est la Conférence de haut niveau sur l'avenir de la politique de cohésion du 8 juin à Sofia. L'objectif de la conférence est de permettre à toutes les parties prenantes de livrer leurs messages clés sur l'avenir de la politique de cohésion, à la lumière des propositions législatives de la Commission européenne en matière de politique de cohésion et du CFP 2021-2027.